

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 79 (1961)
Heft: 16

Artikel: Die schweizerische Bindemittelindustrie im Jahre 1960
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-65507>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

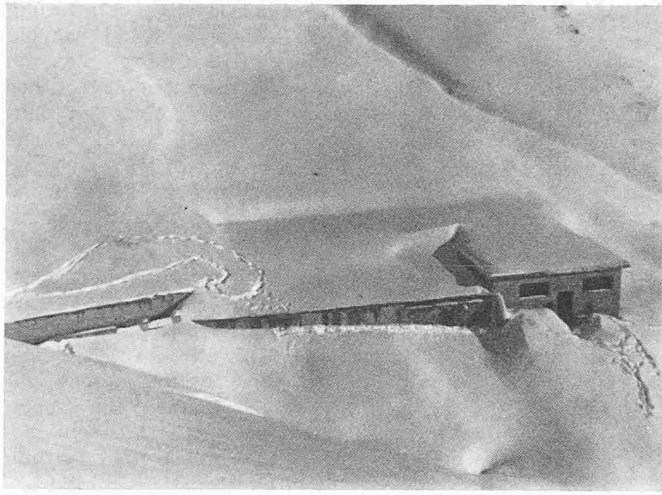


Fig. 7. Vue du bâtiment dégraveur-dessableur en hiver

teur, placé dans le vase, est relié, par l'intermédiaire d'une poulie (8) à un déversoir oscillant (9), constitué exactement comme le fléau d'une balance (fig. 6). Ce déversoir oscillant est relié directement au dégraveur-dessableur par un tuyau fixe (10). Le niveau d'eau dans le déversoir oscillant est donc lui aussi, le même que dans le vase à fuite permanente et le dessableur, le déversoir de cet appareil étant réglé à quelques centimètres au-dessus de ce niveau.

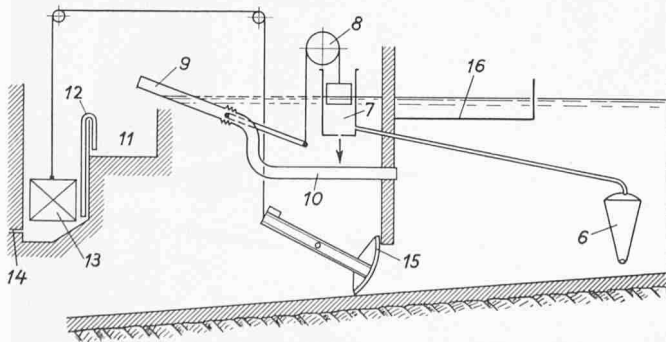
Lorsque le talus d'engravement arrive au niveau du détecteur à graviers, il obture partiellement son orifice et provoque ainsi une diminution du débit dérivé dans le vase (7): le débit de fuite devient alors prépondérant et cette baisse de niveau provoque l'abaissement du déversoir oscillant dont les eaux se déversent dans une fosse dite «de retard» (11) située juste en dessous. Lorsque cette fosse est remplie, un siphon (12) s'amorce et remplit le puits du flotteur (13) de la vanne, provoquant, de ce fait, la levée de la vanne. Comme on l'a vu, la durée de la chasse est réglée par l'orifice calibré (14) situé au fond de ce puits. Cette durée est évidemment calculée pour que le canal de décantation soit entièrement nettoyé par la chasse avec une bonne marge de sécurité. La vanne se referme ensuite. La chambre de décantation et le vase à fuite permanente se remplissent à nouveau et le système est prêt à fonctionner.

Tous ces ouvrages, hormis la prise proprement dite, peuvent être indifféremment construits à l'extérieur (fig. 7) ou en souterrain.

Quels sont les avantages de ces prises ?

1° Une certaine standardisation a pu être obtenue pour le dimensionnement de ces prises. En effet, elles sont sensiblement homothétiques les unes aux autres, le rapport d'homothétie dépendant uniquement du débit d'équipement. La standardisation est complète pour l'équipement mécanique qui est le même quelle que soit la taille de la prise d'eau (jusqu'à 5 m³/s). Elle permet une exécution plus rapide du projet, une économie sensible dans le coût des appareils mécaniques et un meilleur approvisionnement des pièces de rechange.

2° Les chasses se font à point nommé, c'est-à-dire, au moment où elles sont nécessaires, autant de fois qu'il le faut,



mais pas une de plus, ce qui permet au dégraveur ou au dessableur de remplir exactement son office, sans perdre plus d'eau qu'il n'en faut, alors que dans les prises d'eau classiques elles se font au moment où le gardien est présent, c'est-à-dire, quelques fois après la crue; on ne dispose pas ainsi, au bon moment, de la totalité du débit pour entraîner les matériaux à l'aval des ouvrages.

3° Le gardiennage est supprimé, seules des visites périodiques sont nécessaires pour l'entretien.

4° La force électrique n'est pas nécessaire puisque tout l'appareillage fonctionne hydrauliquement, et la vanne à flotteur permet une chasse plus rapide que les vannes fonctionnant à main ou avec moteur électrique, ce qui permet de donner un énergique «coup de balai»; comme à l'inverse, si cela est nécessaire, et grâce à la temporisation, d'augmenter volontairement la durée de la chasse.

Il faut cependant souligner que ce type de prises d'eau a été conçu pour des sites de haute montagne où la végétation est presque inexistante et où le problème du défeuillage ne se pose pas.

Adresse des auteurs: L. Pousse et J. Molbert, 3 et 5, Rue Ronde, Chambéry, Savoie, France.

Die schweizerische Bindemittelindustrie im Jahre 1960

DK 061.2:666.9

Dem Jahresbericht 1960 des *Vereins Schweizerischer Zement-, Kalk- und Gips-Fabrikanten* ist zu entnehmen, dass die erneute Steigerung der allgemeinen Bautätigkeit die Produktionskapazitäten der Werke voll beanspruchte. Der Gesamtabsatz der schweizerischen Zementfabriken überstieg erstmals 3 Mio t: er erreichte unter Einbezug der bescheidenen Ausfuhr an Zement und Klinker 3 040 501 t. Der Inlandverbrauch (einschl. Import) stieg von 2,67 Mio t im Jahre 1959 auf 2,99 Mio t im Berichtsjahr. Dagegen gingen die Kraftwerklieferungen weiter zurück; mit 0,5 Mio t entsprechen sie noch 16,8% des Inlandabsatzes. Für die bisher unvollendete Staumauer Grande Dixence konnte am 5. September 1960 die millionste Tonne Zement abgeliefert und gleichzeitig überschritten werden. Solche Lieferungen für ein einzelnes Bauwerk dürften in Europa einzig dastehen. Bei den Versandarten dominierte erstmals mit 50,5% der Verlad in Silowagen (Loseversand) über die herkömmliche Sackverpackung.

Mit der Vereinfachung des Preissystems (Uebergang zu Zonenpreisen statt Stationspreisen) wurde der Zementpreis auf 1. August 1960 neuerdings um 3 Fr. pro Tonne im schweizerischen Mittel ermässigt und vor Jahresende durch Erneuerung des Preisstillhalteversprechens gegenüber dem Chef des Eidg. Volkswirtschaftsdepartementes auf diesem Stand bis Jahresende 1961 verbindlich fixiert. Die gleiche Erklärung gaben die Kalk-, Gips- und Asbestzementindustrie ab. (Am 1. April 1961 trat für Zement ein weiterer Abschlag um 2 Fr. pro Tonne in Kraft.)

Die Kalkfabriken vermochten infolge der starken Zunahme des Hochbauvolumens den Absatz an hydraulischen Kalken und Rochite um 15% auf 166 788 t zu steigern. Die Gipsindustrie erzielte eine bemerkenswerte Umsatzausweitung mit der neuen Duplex-Isolier- und Schalungsplatte.

Im wissenschaftlichen Teil des Jahresberichtes teilen Dr. A. Rösli und Ing. H. Hofacker (EMPA) erste Ergebnisse mit über die auch im Ausland stark beachteten statischen und dynamischen Bruchversuche von Opfikon an der erst fünf Jahre alten modernen Vorspannbrücke über die Glatt. Weiter berichtet Dr. F. Balduzzi von der Versuchsanstalt für Wasserbau und Erdbau an der ETH (VAWE) über die schweizerische Methode der Bodenverfestigung mit Zement. Diese unterscheidet sich von der bereits weitverbreiteten ausländischen Zementstabilisierung vor allem dadurch, dass sie die zementverfestigte Schicht *unter* der Fundation anordnet und ohne kostspielige Spezialmaschinen erstaunliche Ergebnisse zur Erhöhung der Tragfähigkeit wenig stabiler Böden und Fundationen zeitigt. Das wirtschaftliche Interesse an dieser modernen Bodenstabilisierungsmethode ist im Hinblick auf den Nationalstrassenbau besonders gross.